

COMPTE-RENDU de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Mardi 20 juin 2023

Emmaüs, 2 rue du Verniller – 18570 La Chapelle Saint-Ursin

Ordre du jour

- Accueil des adhérents
- Rapport moral et rapport d'activités
- Rapport financier et vote pour l'affectation du compte de résultat
- Election des administrateurs, appel à candidature
- Questions diverses

Michel Verdier, président, débute la séance à 18H15, en présence de tous les membres du Conseil d'administration, exceptés Philippe Salvetti et Rémi Bossard excusés

21 adhérents sont présents et 15 pouvoirs ont été reçus.

Michel remercie Emmaüs de son soutien et du prêt de la salle pour l'AG. Il remercie tous les membres présents

Jean Rousseau, président d'Emmaüs du Cher, présente Seraj Yousefi, le futur responsable d'Emmaüs du Cher, et futur membre de droit de 100pour1 du Cher
Michel présente également Nike Serraj et Fatjon Zhuleku, chefs de deux des familles hébergées par l'association.

Rapport moral

Présenté par Michel Verdier, président

Michel indique que l'association est à sa 7 -ème année d'existence

Son rôle est triple

Accueil des familles / activités de l'association /– réunions du CA, de bureau -

Liens avec les diverses associations

Michel évoque l'importance des échanges avec les autres associations Cent pour un de France, et l'idée d'organiser une rencontre régionale à Bourges (peut être en Novembre).

Les exigences :

- Être autonome – actuellement soutien d'Emmaüs pour la troisième famille
- Élargir le nombre des adhérents
- Améliorer la communication – pour cela un nouveau flyer a été réalisé en tenant compte de l'ancien

Rapport d'activités

Présenté par Annie Chazelle, secrétaire

En 2022, nous vous avons tenu au courant de nos activités par l'envoi de 4 bulletins au cours de l'année et par quelques informations mises sur le site

1. Le cœur de notre activité est bien évidemment **l'accompagnement des 3 familles** que nous hébergeons, tâche qu'assurent tout particulièrement Michel et Jean-Paul

- Il y a une écoute au quotidien des problèmes liés à la gestion des logements (chauffage, électricité, eau, prise de RV avec les plombiers, électriciens etc..), contact avec les bailleurs sociaux (Assimo et Val de Berry)

- on assure également un accompagnement dans les démarches administratives auprès de la CAF, des assistances sociales, d'Accueil et Promotion qui « monte » les dossiers de régularisation, de la Préfecture pour le dépôt de ces dossiers, de l'OFFI (office français de l'immigration et de l'intégration) en charge de la gestion des procédures d'intégration etc.

Le dossier de régularisation de la famille Mayela a été déposé en début d'année 2022, et depuis avril 2022, René et sa femme ont un titre de séjour qui a été renouvelé cette année, donc ils peuvent dorénavant s'inscrire à Pôle emploi

- Un regard est aussi nécessaire sur le courrier administratif que les familles reçoivent et qu'elles ne savent pas toujours bien gérer

- les visites dans les familles sont aussi indispensables pour établir le contact, en particulier avec les enfants, favoriser l'intégration, et régler quelques problèmes de comportement et d'impatience pour obtenir le plus vite possible des papiers !

Aider dans la mesure du possible à trouver de petits boulots pour les mères de famille (CESU) et à les inciter à prendre des cours de français

Dans un souci de rendre autonomes les familles que nous hébergeons, nous n'intervenons pas davantage dans le quotidien des familles, à tort ou à raison ; la raison en est aussi que nous sommes une équipe très réduite qu'il faudrait incontestablement étoffer

2. D'où la nécessité de **se faire mieux connaître** ; en début d'année nous avons finalisé un projet auquel nous tenions : un nouveau **flyer**, qui reprend dans les grandes lignes l'ancien mais qui en renouvelle le graphisme. Il a été conçu par une jeune graphiste de Clermont-Ferrand, Elise Molac. Ce flyer qui sert de bulletin d'engagement, rappelle la raison d'être de 100 pour 1 et le fonctionnement de l'association

3. Ce flyer a été largement diffusé au **forum des associations** en septembre dernier ou plusieurs d'entre nous ont tenu le stand de l'association ; Ce fut l'occasion d'intéressants échanges avec les visiteurs du forum

4. Après-midi festif le 15 octobre

L'année passée, nous avons surtout consacré une grande partie de notre temps à l'organisation d'une manifestation à la fois pour rendre l'association plus visible, attirer de nouveaux adhérents et aussi améliorer notre trésorerie

Nous avons repris le même parti que l'année dernière, dans le choix du lieu : la salle des fêtes de la Chancellerie et dans la présentation d'œuvres offertes par des artistes au profit de l'association. Pour l'organisation de cette fête plusieurs adhérents sont venus aider les membres du CA. Qu'ils en soient tous ici remerciés.

Cette fête a donc eu lieu le 15 octobre, annoncée sur une demi-page du Berry Républicain, qui avait parfaitement compris la démarche solidaire de notre association.

Une trentaine d'artistes a proposé à la vente 95 œuvres de peinture et sculpture qui ont rapporté à l'association 2.500 euros. Grâce à François Leconte, la participation de la formation de Jazz, MPC, a largement contribué, comme l'année précédente, à l'ambiance chaleureuse de cet après-midi. Les 3 familles que nous hébergeons, étaient, cette année, présentes et avaient apporté des plats traditionnels de leur pays. Ce fut l'occasion de riches échanges avec les adhérents.

Malgré la réussite incontestable de cette fête et l'apport financier non négligeable, l'investissement a été lourd pour l'équipe organisatrice, somme toute très réduite, et les retombées médiatiques ont été assez faibles ; le nombre des adhérents n'a pas sensiblement augmenté. Nous n'envisageons pas cette année une manifestation de ce type. Nous cherchons un autre lieu et un projet différent. Nous sommes à votre écoute...

5. Ce constat un peu mitigé a été effacé en début d'année 2023 par une enthousiasmante et chaleureuse **rencontre avec une classe de 4^{ème} au collège Jules Verne**, qui a totalement adhéré au projet de 100 pour 1. L'histoire ne fait que commencer mais je tenais à vous en parler et à remercier le professeur d'anglais de la classe, Céline Leconte, instigatrice de cette rencontre. En mai dernier, à l'occasion d'une fête du collège, les élèves ont fabriqué un stand 100 pour 1 et ont distribué des badges de leur confection. Quelques photos seront mises sur le site.

Les collégiens avaient auparavant déposé des flyers dans différents lieux fréquentés du quartier de la Chancellerie

6. Participation aux visioconférences organisées par le réseau des 100 pour 1

4 ont eu lieu dans l'année 2022 sur des problématiques qui concernent toutes les équipes

- Quelques thèmes traités :
- **Recherche d'une visibilité au niveau national** -manifestation des 100 pour 1 le 8 et 9 octobre dernier sur le thème
- **Accès aux logements sociaux** refusé aux « sans-papiers » ; d'où la nécessité d'avoir l'agrément d'**intermédiation locative** les 100 pour 1 l'obtiennent de façon aléatoire au bon vouloir des préfectures.
- **Longueur des délais** pour les allocations logement
- **Combien de temps** accompagner les familles, même régularisées
- Participation des familles aux charges locatives

7. Adhésion à la Coordination du Berry pour le Droit d'Asile

Nous avons ainsi participé à la rédaction d'un courrier, envoyé, aux maires, députés et sénateurs du Cher, en réaction à une circulaire du ministre de l'Intérieur Gérard Darmanin. Elle était adressée, en novembre dernier, aux préfets, annonçant un durcissement du droit d'asile et assimilant migrants et délinquants, prémisse de la future loi Asile et Immigration : CESEDA

L'association a également aidé à l'organisation d'une conférence animée par la vice-présidente de la LDH « **Pourquoi une nouvelle loi sur l'immigration ?** »

Notre association ne peut qu'être très inquiète de l'orientation prise par cette énième loi sur l'immigration, qui ne laisse pas place à la solidarité et peut mettre en péril l'existence même d'associations comme la nôtre

Le rapport moral et le rapport d'activité sont votés à l'unanimité

Rapport financier et affectation du compte de résultat

Présenté par Jean Paul Chazelle (*le rapport financier complet est mis sur le site : www.100pour1-du-cher.fr*)

Cette année, pour la première fois, nous avons assuré la totalité (12 mois) des loyers et charges des trois logements, avec l'aide, une fois encore, de EMMAUS du Cher.

**100 pour 1 du
Cher**

Comptes de
résultat

| | 2022 | 2021 | 2020 |
|---|-------------|-------------|-------------|
| Produits d'exploitation | 35 872 | 30 412 | 15 769 |
| <i>Dons manuels</i> | 23068 | 15274 | 9929 |
| <i>Subventions</i> | 12100 | 11300 | 5800 |
| <i>Autres</i> | 704 | 3838 | 40 |
| Charges d'exploitation | 29 888 | 27 552 | 7 859 |
| <i>dont frais logements (loyers, charges)</i> | 27178 | 24161 | 7340 |
| Résultat | 5984 | 2860 | 7910 |

Le compte financier a été validé à l'unanimité et quitus a été donné au trésorier
Voté à l'unanimité

- Nécessité de responsabiliser les familles et de les associer dans la mesure du possible aux charges des logements

Election des administrateurs

Il est précisé que le CA peut accueillir entre 6 et 15 membres et que les membres sont les bienvenus dans un CA « vieillissant »

Cinq postes d'administrateur, dont le mandat arrivent à échéance sont à pourvoir : Jean Rousseau, Brigitte Verdier, Michel Verdier, Claire Vernay, sortants, se représentent.

Jean Gaucher ne souhaite pas se représenter

Marie Laure LECLERC, bénévole à Emmaüs, s'est déclarée candidate.

Il n'y a pas d'autres candidats

Accord des membres pour toutes ces candidatures

Denis Dousset, Rémi Bossard, Philippe Salvetti, Annie Chazelle, Jean Paul Chazelle sont en cours de mandat.

Jean Rousseau, Brigitte Verdier, Michel Verdier, Claire Vernay, Marie Laure LECLERC sont (ré)élu-e-s

Michel précise que des membres peuvent en cours d'année venir assister aux réunions et pour le prochain CA se porter candidats. Une réunion du CA aura lieu ultérieurement pour élire le bureau.

Questions diverses

François Leconte met en garde les membres présents des familles accueillies, sur le danger d'accepter de travailler au noir, une fois obtenus leur titre de séjour. Ils risquent une expulsion du territoire français
Séance close par un pot de l'amitié à 20h